

Stage d'implantologie avancée	Informations pratiques	Version du 28/07/2021	1
-------------------------------	------------------------	-----------------------	---

Informations d'accès

La formation se déroule dans le salon Friedland de l'HOTEL NAPOLEON :
40 avenue de Friedland - 75008 Paris
Téléphone +33(0)1 56 68 43 21
Mail : napoleon@hotelnapoleon.com
Site internet : <https://www.hotelnapoleon.com/>

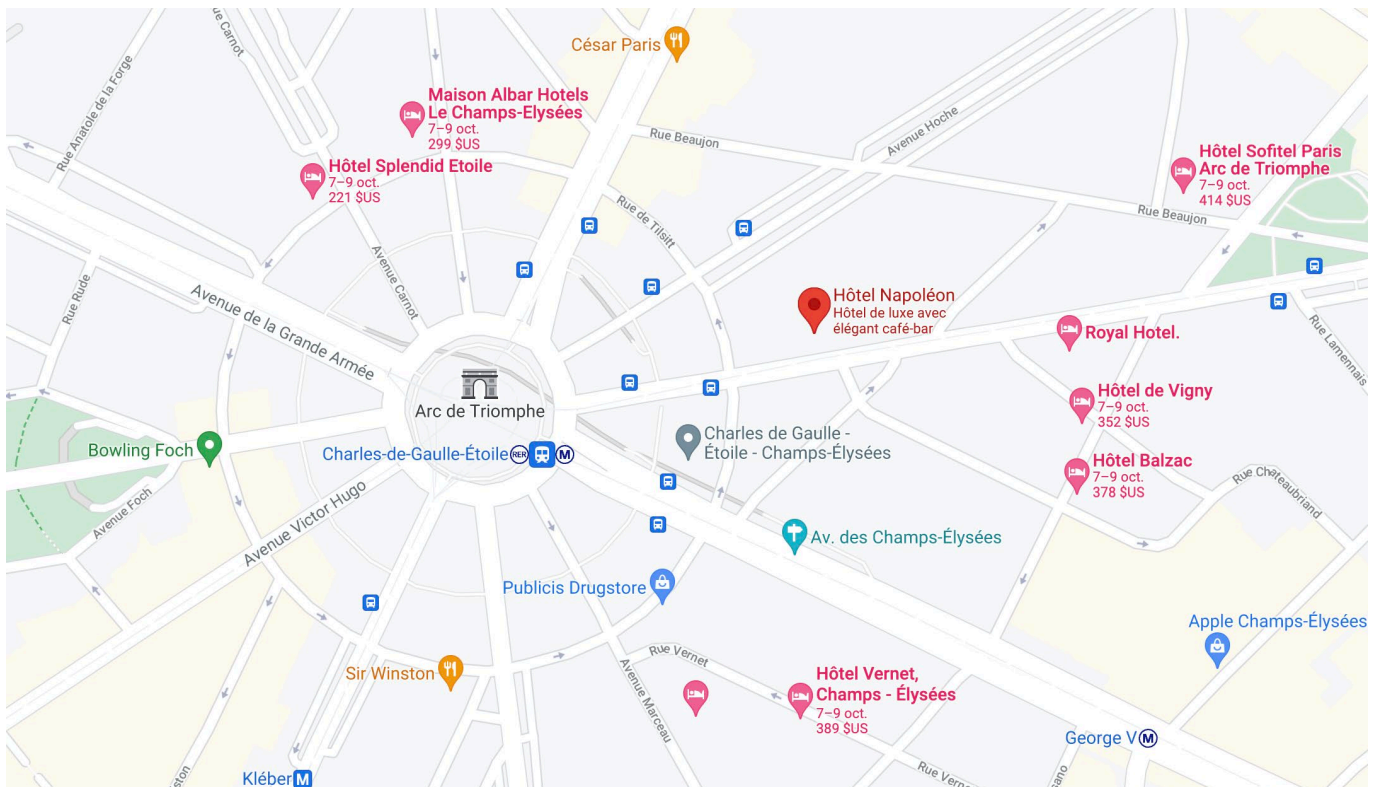
Situation géographique :

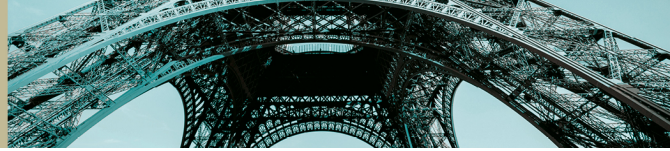
- À 100 m de l'Arc de Triomphe et des Champs-Élysées
- À 40 mn de l'aéroport Charles de Gaulle
- À 30 mn de l'aéroport d'Orly
- Bus direct pour les aéroports à 5 mn à pied
- Taxis devant l'hôtel
- Parking public payant
- Accès aux personnes à mobilité réduite

Accès :

En métro : arrêt Charles de Gaulle Etoile sur les lignes 1, 2 et 6 du métro.

En voiture : 48.8742419,2.2980515 ; [Parking Indigo Paris Etoile Friedland](#) au 31 avenue de Friedland.





Stage d'implantologie avancée	Informations pratiques	Version du 28/07/2021	2
-------------------------------	------------------------	-----------------------	---

Informations générales sur le lieu de formation

Les consignes de sécurité et le règlement intérieur du lieu de formation sont consultables sur place ou sur simple demande auprès de l'Hôtel Napoléon.

Informations logistiques

Session 1 : Accueil à partir de 8h30 le vendredi 8 octobre 2021
Fin de la session de formation le samedi 9 octobre 2021 à 18h00

Session 2 : Accueil à partir de 8h30 le vendredi 13 mai 2022
Fin de la session de formation le samedi 14 mai 2022 à 18h00

Les pauses et déjeuners seront pris dans le Hall Etoile de l'hôtel Napoléon.

Contact utile

Caroline DENIAUD, référente administrative de la formation, vous accueillera sur le lieu de formation et est disponible au 06 48 22 67 60, en cas de besoin.

Informations utiles pour demande de prise en charge FIF PL

FIF PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) dont voici les coordonnées :
104 rue de Miromesnil – 75384 PARIS CEDEX 08
Tél. 01 55 80 50 00 - www.fifpl.fr
contact@fifpl.fr

Pour bénéficier de cette prise en charge vous devez vous rendre sur le site internet du FIF PL - www.fifpl.fr et compléter en ligne un formulaire de demande de prise en charge, et ce avant la 1ère journée de formation.

Pour la création de votre compte sur le site du FIF PL munissez-vous de :

- votre attestation de versement de la contribution à la Formation Professionnelle (URSSAF)
- votre RIB

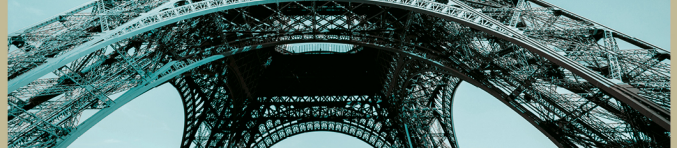
Voici les éléments généraux concernant la formation :

Le numéro de la SFPIO en tant qu'organisme de formation est le : 52440826744
Le numéro de réponse FIF PL qui vous permettra de trouver la formation sur leur site vous sera communiqué courant septembre.

La formation se déroule en 4 journées de formation de 7h45 (9h à 18h00) : 2 journées sur 2021 et 2 journées sur 2022. Le FIF PL s'organisant en année calendaire, il est nécessaire d'effectuer :

- une demande de prise en charge en 2021 pour la session d'octobre 2021
- une demande de prise en charge en 2022 pour la session de mai 2022

Il vous sera demandé un devis, la facture acquittée que vous avez reçu par mail de la part de la SFPIO lors de la confirmation de votre inscription fait office de devis.



Stage d'implantologie avancée	Informations pratiques	Version du 28/07/2021	3
-------------------------------	------------------------	-----------------------	---

Voici les éléments à fournir au FIF PL pour la demande sur 2021 :

- Titre de la 1ère session en 2021 : Stage d'Implantologie Avancée 2021/2022
- « La zone antérieure esthétique » « La zone antérieure esthétique »
- le programme de la 1ère session (cf plaquette ci-jointe)
- montant total de la formation : 1850,00€ TTC (soit 1541.67€ HT)
- montant de la 1ère session (si inscription aux 2 sessions) : 925.00€ TTC (soit 770.83€ HT)
- montant de la 1ère session (si inscription unique à la session 1) : 1000.00€ TTC (soit 833.33€ HT)

Voici les éléments à fournir au FIF PL pour la demande sur 2022 :

- Titre de la 2ème session en 2022 : Stage d'Implantologie Avancée 2021/2022
- « Les alternatives à la greffe osseuse » « Les greffes osseuses » « Les complications »
- Le programme de la 2ème session (cf plaquette ci-jointe)
- montant total de la formation : 1850,00€ TTC (soit 1541.67€ HT)
- montant de la 2ème session (si inscription aux 2 sessions) : 925.00€ TTC (soit 770.83€ HT)
- montant de la 2ème session (si inscription unique à la session 2) : 1000.00€ TTC (soit 833.33€ HT)